



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 30 avril 2009

Grippe A/H1N1 : Aéroports de Paris applique le plan national de prévention et informe ses salariés et partenaires à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly

Aéroports de Paris applique le plan national de prévention gouvernemental et participe aux réunions de coordination régulières organisées par les services de l'Etat.

Dès samedi 25 avril 2009, Aéroports de Paris a mis en place dans tous les terminaux de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly les affiches d'information fournies par la Direction générale de la Santé.

Le site internet d'Aéroports de Paris et le 3950* rappellent quant à eux les numéros d'informations de la plateforme Infogrippe (0825 302 302 – 0,15 € ttc/minute depuis un poste fixe) et le numéro d'information du Ministère des Affaires Etrangères (+33 145 503 460).

Par ailleurs, des points d'accueil de la Croix Rouge informent les passagers en provenance du Mexique dans les aérogares.

Enfin, le service médical d'urgence d'Aéroports de Paris est prêt à intervenir pour détecter tous les cas suspects.

Au-delà de l'application du plan gouvernemental, Aéroports de Paris a diffusé des messages d'information sur l'intranet de l'entreprise et tient régulièrement des réunions pour informer ses salariés et les entreprises de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly. L'objectif de ces réunions est de répondre aux interrogations légitimes des salariés au contact des passagers.

Ces actions d'information sont menées par les médecins d'Aéroports de Paris, en étroite collaboration avec la Médecine du travail et la Direction générale de la santé.

* 0,34 € TTC/min depuis un poste fixe en France métropolitaine, surcoût éventuel lié à votre opérateur non compris. Depuis l'étranger, composez le : +33 1 70 36 39 50

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Jérôme Dutrieux + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Charlotte Guyot + 33 1 43 35 70 58

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Aéroports de Paris est le 2ème groupe aéroportuaire européen en termes de chiffres d'affaires aéroportuaire et le 1er groupe européen pour le fret et le courrier. Aéroports de Paris compte près de 460 compagnies aériennes clientes dont les acteurs majeurs du transport aérien. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie d'adaptation et modernisation de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2008, le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris s'est élevé à 2 527,0 millions d'euros et le Groupe a accueilli 87,1 millions de passagers.

Communiqué de presse